



Conseil économique et social

Distr. générale
13 mars 2009
Français
Original : anglais

**Comité chargé des organisations
non gouvernementales**
Reprise de la session de 2009
18-27 mai 2009

**Rapports quadriennaux pour la période 2004-2007
présentés par les organisations non gouvernementales
dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique
et social par l'intermédiaire du Secrétaire général,
en application de la résolution 1996/31 du Conseil***

Note du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
1. American Society for Training and Development	2
2. Association de volontaires pour le service international	4
3. ECPAT International	7
4. Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle	11
5. National Council of Women of Great Britain	13
6. Project ONE.	15

* Les rapports présentés par les organisations non gouvernementales n'ont pas été revus par les services d'édition.



1. American Society for Training and Development (Statut consultatif spécial; 2000)

Partie I Introduction

Créée en 1943, l'American Society for Training and Development (ASTD) est une association à but non lucratif. Elle a pour objet : de promouvoir une meilleure utilisation des capacités et des potentialités humaines dans le commerce, l'industrie, l'administration publique, le secteur libéral et l'éducation en encourageant la participation et l'adhésion des particuliers et des groupes concernés ayant des activités ou intérêts spécialisés relevant du domaine général de la formation et du perfectionnement de personnel; de veiller à ce que les praticiens de la formation et du perfectionnement disposent de programmes et données adéquats pour se former et progresser; de constituer une bourse d'échange d'informations sur la formation et le perfectionnement et d'entretenir des contacts avec des organismes susceptibles de promouvoir ses objectifs; d'encourager, parrainer ou conduire des travaux de recherche pertinents dans le domaine de la formation et du développement et de veiller à ce que les résultats en soient publiés; de faire prendre conscience que la formation et le perfectionnement relèvent de la responsabilité élémentaire de la direction; d'assurer l'efficacité constante de l'encadrement en aidant la direction à inciter le personnel désireux de faire carrière à atteindre des objectifs individuels de développement; d'orienter les activités dans le domaine de la formation et du perfectionnement du personnel afin d'aider la direction à constituer et conserver une main-d'oeuvre compétente. L'ASTD compte des membres dans plus de 100 pays, regroupés localement en sections aux États-Unis et dans des réseaux en contact avec ses partenaires au niveau international.

Domaines d'activités élargis

Les buts et objectifs généraux de l'ASTD, ainsi que la nature de ses activités n'ont guère changé par rapport à ceux qui ont été décrits dans le document présenté le 15 décembre 2008, mais l'ASTD s'est maintenant implantée en Grèce, au Portugal, en Australie, en Égypte, en Irlande, en Italie, au Mexique, en Pologne, en Russie, à Singapour, en Suisse, en République de Corée, en Chine, à Hong Kong (Chine), à Maurice, dans la Province chinoise de Taiwan, au Koweït, en Espagne et dans les Émirats arabes unis. Dans le cadre du programme de certification de l'amélioration de l'efficacité humaine, l'ASTD touche maintenant la Malaisie, Porto Rico, l'Espagne et la Thaïlande. Elle a élargi son rayonnement en lançant une campagne de sensibilisation de l'opinion publique pour faire prendre conscience de l'importance de l'acquisition de connaissances par les employés et en proposant à des services de formation continue de participer à des programmes de certification permettant de conserver durablement la trace des résultats de chaque personne ayant suivi une formation. L'ASTD a coparrainé la conférence de 2006 sur les innovations des salariés qui a été organisée en collaboration avec la Division de l'emploi et de la formation du Ministère du travail des États-Unis. Cette conférence rassemble 3 000 représentants des salariés aux niveaux des communes, des États et du pays et leurs partenaires dans les domaines de l'industrie, de l'éducation et du développement économique pour débattre des défis essentiels à relever aux États-Unis en matière de valorisation des capacités. L'ASTD a publié un Livre blanc intitulé *Bridging the*

Skills Gap sur les moyens de remédier au grave manque de compétences auquel se heurtent les entreprises, dans lequel elle a formulé des recommandations à l'intention des pouvoirs publics en vue de rationaliser les programmes et les services de formation pour faciliter l'accès de tous à l'apprentissage et aider les entreprises à recruter du personnel compétent et à en mettre en valeur les aptitudes. L'ASTD a consacré un supplément à son magazine mensuel à l'examen des arcanes du paysage commercial et des besoins des salariés en Chine et en Inde. Ce magazine a élargi son audience grâce à la baladodiffusion et à la participation à des émissions sur le Web d'experts ayant récemment rédigé des articles. Il s'est enrichi de deux chroniques mensuelles et d'un article complet sur les initiatives écologiques dans la formation et le perfectionnement sur les lieux de travail. L'ASTD a recensé plus de 30 000 visites par mois en 2006 sur le site de son magazine sur l'apprentissage en ligne et a ajouté un wiki au blog de la publication. La société a élargi son rayon d'action à l'occasion de sa toute première conférence organisée en Chine en 2006. Elle a poursuivi sa pénétration en Asie en accueillant deux conférences et divers séminaires à l'intention de ses adhérents en Chine. Ces conférences ont rassemblé 120 participants venus de cinq pays. En 2006, l'ASTD a lancé un tableau de bord de suivi de la formation et des résultats sur les lieux de travail. Il s'agit d'un outil en ligne d'aide à la décision en temps réel qui permet aux entreprises de contrôler, évaluer et comparer les aspects les plus fondamentaux de la fonction de formation au moyen d'un ensemble type de critères de mesure, d'indicateurs et de rapports. En 2006, la société a également lancé le Learning Executives Network (LXN), un réseau réunissant des cadres supérieurs de la formation qui se rencontrent pour participer à divers ateliers interactifs et avoir des échanges dans un environnement neutre. Elle a développé le réseau de diffusion de ses périodiques en Amérique du Nord et en Australie grâce à ses contacts avec le Réseau national du livre, ainsi qu'en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique en collaborant avec Eurospan. Elle a conduit des programmes de certification en Australie, en Chine, en Égypte, en Arabie saoudite et dans la Province chinoise de Taiwan.

Partie II

Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, ainsi qu'aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies

L'ASTD a participé au Sommet des cadres de la Jeune chambre internationale (JCI) et de l'Organisation des Nations Unies, tenu du 27 au 29 juin 2007 à New York (États-Unis d'Amérique).

Coopération sur le terrain ou au Siège avec les organes de l'ONU ou les institutions spécialisées des Nations Unies

L'ASTD a consacré une session au thème de l'ONU, des objectifs du Millénaire pour le développement et des possibilités de formation et de perfectionnement lors de la Conférence et de l'exposition internationales qu'elle a organisées du 6 au 9 juin 2005 à Orlando, en Floride (États-Unis d'Amérique), et qu'elle a invité M. Richard A. Zeif, Conseiller auprès du Bureau du Secrétaire général adjoint, à inaugurer.

Initiatives en rapport avec les objectifs du Millénaire pour le développement et activités d'appui aux principes mondiaux

Objectif 8

Mettre en place un partenariat mondial

L'ASTD a regroupé des communautés de savoirs et de pratiques qui répondent aux besoins de formation dans le monde. La cible 1 suppose qu'il soit répondu aux besoins particuliers des pays les moins avancés, des pays sans littoral et des petits États insulaires en développement. En 2004-2007, l'ASTD a constitué des réseaux internationaux en Grèce, au Portugal, en Égypte, au Mexique, dans la Fédération de Russie, à Singapour, dans la Province chinoise de Taiwan et au Koweït, mettant ainsi des informations, des ressources et une aide financière à la disposition de ces pays sous-développés et de Maurice, un petit État insulaire en développement. Le personnel de l'ASTD s'est également employé à répondre aux besoins de ces pays en participant à des manifestations du réseau mondial en Afrique du Sud, au Brésil, à Maurice, au Mexique, au Portugal et en Pologne. La société a participé à la trente-sixième Conférence mondiale en Malaisie en août 2006; son Directeur des relations internationales a participé aux manifestations organisées par le Conseil d'administration de la Fédération internationale des organisations de formation et de développement, auquel il a été élu pour un mandat de deux ans en 2006-2007. En 2007, l'ASTD a rencontré des représentants du Peace Corps pour débattre des partenariats et des adhésions au niveau international.

La cible 5 suppose qu'il soit fait en sorte que les nouvelles technologies, en particulier les technologies de l'information et des communications, profitent au plus grand nombre. C'est ce que l'ASTD a fait en constituant une communauté en ligne sur son site Web, qui propose à ses membres internationaux de participer à des forums généraux ou par pays; en enrichissant en 2004 son site sur les carrières d'une section spécifiquement destinée à aider ses membres à gérer leur propre carrière en adoptant une vision globale pour trouver de nouveaux emplois et où ceux-ci peuvent consulter les questions qui reviennent souvent et bénéficier d'un accompagnement professionnel, d'une aide à la rédaction de curriculum vitæ et de lettres d'accompagnement, ainsi que de services connexes.

L'action de l'ASTD pour faire en sorte que les nouvelles technologies profitent au plus grand nombre a été consacrée par la remise du prix de la dixième édition du Webby People's Voice Award de l'International Academy of Digital Arts and Sciences en 2006. La bourse de l'emploi de l'ASTD s'est également vu décerner le trophée W3 d'argent dans la catégorie emploi par l'Académie internationale des arts visuels (International Academy of Visual Arts).

2. Association de volontaires pour le service international (Statut consultatif général; 1996)

Partie I

Introduction

L'Association de volontaires pour le service international/Associazione Volontari per il Servizio Internazionale (AVSI) est une organisation non gouvernementale internationale à vocation humanitaire d'appui au développement,

qui organise et exécute des projets viables à moyen et à long terme (plus de 120 en décembre 2007) dans divers pays, en collaboration avec des institutions locales et internationales, dans les secteurs social et économique, et en rend compte.

Partie II

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, ainsi qu'aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies

Des représentants de l'AVSI ont participé au Siège de l'ONU, à New York, aux manifestations suivantes : i) douzième session de la Commission du développement durable, du 14 au 30 avril 2004. Le Vice-Président de l'AVSI a participé à la session. Le 21 avril 2004, il a également organisé une manifestation parallèle, coparrainée par les Missions permanentes de l'Italie et du Brésil auprès de l'ONU et la Mission permanente d'observation du Saint-Siège, sur la façon dont des personnes sans domicile ont formé une communauté dynamique et a présenté à cette occasion les enseignements tirés de l'expérience et communiqué des conseils pratiques tirés de travaux menés pour assainir des taudis; ii) treizième session de la Commission du développement durable, Réunion intergouvernementale préparatoire du 28 février au 4 mars 2005. Participation, le 3 mars, à une manifestation parallèle. Cette manifestation, organisée par la Mission d'observation permanente du Saint-Siège auprès de l'ONU et coparrainée par l'AVSI portait sur les dimensions économique, sociale et environnementale du développement durable; iii) auditions informelles interactives de l'Assemblée générale avec des représentants d'organisations non gouvernementales, de la société civile et du secteur privé, les 23 et 24 juin 2005. Participation au groupe Vivre à l'abri du besoin sur le thème de l'éducation; iv) l'AVSI a contribué à organiser une table ronde sur la réforme de l'ONU sous le titre « The United Nations at the Crossroads: Which Direction for the Future of World Governance? » (L'ONU à un tournant : Quelle direction pour la future gouvernance mondiale?). Ouverte au public, cette table ronde, tenue le 4 avril 2005, a réuni des diplomates, des chercheurs, des ONG; v) Forum des organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social tenu en 2006 : le Vice-Président de l'AVSI a participé à la première partie du Forum le 6 avril; le 21 avril, le Directeur général a participé par téléconférence depuis Milan (Italie) à la deuxième partie de la sixième Conférence mondiale Infopovertry sur le thème des objectifs du Millénaire pour le développement et de l'informatique et des techniques de communication; vi) Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU sur le syndrome d'immunodéficience acquise (sida), du 31 mai au 2 juin. Deux représentants de l'AVSI ont participé à la réunion sur le renforcement des systèmes de santé et des soins aux orphelins du VIH/sida et y ont formulé des observations; vii) session de fond du Conseil économique et social tenue en 2006 à Genève. L'AVSI a participé à la session et y a présenté un exposé écrit sur l'emploi des jeunes et des femmes au titre du point 2 de l'ordre du jour.

ii) **Coopération sur le terrain ou au Siège avec les organes de l'ONU ou les institutions spécialisées des Nations Unies**

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) : Renforcement de la coopération en République démocratique du Congo (notamment dans le cadre du Programme d'assistance élargie aux retours en 2006-2007), en Ouganda, au Burundi, au Rwanda et en Haïti (éducation, puériculture et soutien psychosocial aux enfants, protection).

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) : Jordanie : deuxième programme conjoint (JOR/03/007, 2006-2007) sur la formation de jeunes handicapés à l'emploi; Haïti : remise en état de l'infrastructure en 2005 dans la région de Les Cayes, en collaboration avec la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) et éducation; au Brésil, le PNUD a classé le projet « Arvore da Vida » de l'AVSI (formation et emploi pour les jeunes) en 2007 parmi les 50 meilleures initiatives aux fins de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) : L'AVSI a envoyé au BCAH (siège et bureaux extérieurs) et à ReliefWeb des bulletins/rapports sur ses activités en Ouganda, en République démocratique du Congo et en Haïti.

Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) : L'AVSI a présenté un exposé à la Conférence sur « Les expériences régionales/nationales et les politiques et programmes novateurs pour promouvoir l'emploi des jeunes en milieu urbain », du 22 au 24 juin 2004, Office des Nations Unies à Nairobi (UNON); elle a participé à la vingt et unième session du Conseil d'administration d'ONU-Habitat, du 16 au 20 avril 2007, à Nairobi.

Programme alimentaire mondial (PAM) : Coopération avec les programmes « vivres contre travail » et de promotion de la sécurité alimentaire, notamment en faveur des populations touchées par le sida en Ouganda, au Rwanda et au Burundi. L'AVSI a présenté sa démarche stratégique au siège du PAM à Rome, en novembre 2005, et à la Réunion consultative du PAM sur le Manuel relatif aux programmes de lutte contre le VIH/sida à Johannesburg (Afrique du Sud), du 3 au 5 avril 2006.

Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) : Coopération à la coordination des camps et à la supervision du retour des personnes déplacées dans les districts septentrionaux de l'Ouganda. L'AVSI a participé à la première Réunion consultative internationale sur le VIH et les personnes déplacées tenue les 24 et 25 avril 2007 au HCR, à Genève.

Organisation internationale du Travail (OIT) : Quatre-vingt-douzième session de la Conférence internationale du Travail, du 1^{er} au 17 juin 2004, Genève. Exposé oral et écrit au titre du point 4 de l'ordre du jour relatif à la mise en valeur des ressources humaines et à la formation, présentation du programme de l'AVSI (11 activités coopératives de femmes) à la Conférence de l'OIT sur le développement des microentreprises tenue les 30 et 31 mai 2006 à Scutari (Albanie).

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) : Activités opérationnelles en Haïti (Potagers urbains à Port-au-Prince en 2007), en Ouganda et en République démocratique du Congo.

iii) Initiatives prises par l'organisation pour appuyer les objectifs de développement convenus au plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement

Trois grands séminaires sur les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ont été organisés à l'intention de partenaires de l'AVSI venus du monde entier : i) sur l'objectif 2 (éducation) à l'Université internationale de Venise, sur l'île de San Servolo, à Venise (Italie), du 27 novembre au 1^{er} décembre 2006; ii) sur les objectifs 4, 5 et 6 à l'Université de Bologne, à Bertinoro (Italie) du 9 au 11 mars 2007; iii) sur l'objectif 7 à Salvador Bahia (Brésil), du 5 au 9 février 2007.

L'AVSI a contribué à la réalisation des OMD en Afrique, en Amérique latine, en Europe orientale et en Asie et obtenu les résultats suivants pour chaque objectif (en moyenne annuelle) : i) **objectif 1 : réduction de l'extrême pauvreté et de la faim** : enfants nourris ou ayant reçu des soins nutritionnels : 102 540; personnes ayant reçu de la nourriture et des articles de secours : 200 776; personnes ayant reçu des intrants agricoles destinés à la production de denrées alimentaires : 352 960; ii) **objectif 2 : rendre l'enseignement primaire universel** : enfants aidés à fréquenter l'école : 131 604; enseignants formés : 2 430; valeur du matériel scolaire distribué : plus d'un million de dollars; écoles construites ou rénovées : 62; bourses accordées : 25 000; iii) **objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes** : filles aidées à fréquenter des établissements d'enseignement secondaire : 1 278; femmes aidées à trouver un emploi ou à entreprendre des activités génératrices de revenus : 1 619; iv) **objectif 4 : réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans et objectif 5 : améliorer la santé maternelle** : prestations de soins de médecine générale : 1 015 953; consultations prénatales et postnatales : 41 320; hôpitaux et dispensaires ayant bénéficié d'un appui : 8 et 116, respectivement; agents de santé et travailleurs sociaux formés : 4 732; v) **objectif 6 : combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies** : femmes ayant participé au programme de prévention de la transmission de la mère à l'enfant : 33 679; personnes sous traitement antirétroviral : 1 670; vi) **objectif 7 : préserver l'environnement** : personnes raccordées à l'eau potable : 125 000; forages réalisés : 29; puits creusés/remis en état : 111; mise en place d'un réseau d'approvisionnement en eau potable en zone rurale; programmes de remise en état et d'intégration sociales dans des quartiers de taudis comptant plus de 150 000 habitants; vii) **objectif 8 : mettre en place un partenariat mondial pour le développement** : 3 520 jeunes formés et embauchés.

**3. ECPAT International
(Statut consultatif spécial; 2004)**

**Partie I
Introduction**

La fondation ECPAT International est un réseau international d'organismes qui se consacrent à la prévention de l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales. Elle regroupe des organismes et des particuliers qui travaillent ensemble à l'élimination de la prostitution enfantine, de la pornographie enfantine et du trafic d'enfants à des fins sexuelles. Elle s'efforce d'encourager la communauté internationale à faire en sorte que les enfants du monde entier jouissent de leurs

droits fondamentaux et de leur liberté et soient protégés de toutes formes d'exploitation. Grâce à ce réseau mondial, les membres ont accès aux connaissances et données d'expérience des organismes et groupes affiliés à travers le monde et peuvent travailler avec ces derniers pour lutter contre l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales. Fondée en 1991 à la suite d'une campagne qui a braqué les feux de l'actualité mondiale sur l'exploitation sexuelle d'enfants dans le secteur du tourisme en Asie, ECPAT International est devenue une ONG internationale en 1996. Au cours des années qui ont suivi, elle a joué un rôle de premier plan dans la suite donnée aux engagements pris et l'appui à des programmes de mise en œuvre concrets, notamment pour permettre aux enfants victimes d'exploitation d'avoir accès à des services de première ligne et de bénéficier d'intercession juridique, contribuer à l'application des lois, renforcer les structures locales de protection, etc.

Partie II

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, ainsi qu'aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies

Le Réseau contre la prostitution infantile, la pornographie infantile et le trafic d'enfants à des fins sexuelles a participé aux manifestations suivantes : i) au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), tenu en Tunisie du 16 au 18 novembre 2005, il a illustré sa collaboration avec le secteur privé par des exemples tirés de la campagne make-IT-safe (dont l'objet est de rendre l'informatique sans danger pour les enfants) et de sa coopération avec la société ACCOR aux fins de la signature d'un code de conduite lors d'une manifestation parallèle organisée par la Fondation internationale pour les enfants du monde; ii) il a participé à la première réunion consultative des coordonnateurs et modérateurs pour les grandes orientations du Plan d'action de Genève, tenue fin février 2006 à Genève dans le cadre du suivi du Sommet de Tunis; iii) le Rapporteur spécial sur la traite des êtres humains a participé à une manifestation parallèle organisée en Tunisie par le Réseau à l'occasion du Sommet mondial de 2005 et présenté un document à cette occasion; iv) le Réseau a été représenté à une séance de la Troisième Commission tenue à la soixante et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies le 11 octobre 2006 au Siège de l'ONU à New York.

ii) Coopération sur le terrain ou au Siège avec les organes de l'ONU ou les institutions spécialisées des Nations Unies

Au niveau international, ECPAT International a conduit les activités suivantes : i) collaboration avec le Gouvernement italien et l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice (UNICRI) dans le cadre du Programme d'action contre le trafic de mineurs à des fins sexuelles qui a touché trois pays, à savoir le Costa Rica, la Thaïlande et l'Ukraine (2004-2006); ii) organisation d'un séminaire de formation interinstitutions sur les analyses de situation d'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales et de violences sexuelles sur enfant dans les îles du Pacifique, tenu à Suva (Fidji) du 12 au 16 juillet 2004, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP);

iii) collaboration aux côtés de l'UNICRI avec les organisations et la Police royale thaïlandaise à un projet pilote de 20 mois dans le cadre duquel a été constituée une base de données sur les cas de trafic et organisé un programme de formation multidisciplinaire sur la gestion des cas d'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales. Cette base de données a été intégrée aux mécanismes de contrôle des pouvoirs publics (en 2004); iv) participation active à la Conférence nationale thaïlandaise sur le trafic d'êtres humains en collaboration avec le Projet interinstitutions des Nations Unies sur le trafic des êtres humains dans le bassin du Mékong/Agency for International Development des États-Unis (USAID), notamment à l'établissement de cartes et de prévisions du trafic d'êtres humains en Asie du Sud-Est (2004); v) participation à l'initiative de l'UNICEF pour les députés du Japon (en 2004); vi) rôle important dans les réunions préparatoires tenues en vue de la réalisation de l'Étude des Nations Unies sur la violence dans toutes les régions où il a pu y participer, notamment en Asie de l'Est, en Asie du Sud, en Afrique et au Moyen-Orient. En Asie du Sud, le Réseau a participé à plusieurs réunions préparatoires à Katmandou et a également accueilli la réunion régionale de l'Asie du Sud tenue en vue de la réalisation de l'Étude sur la violence et présidé le programme régional final qui a été repris dans l'Étude et à l'élaboration duquel il a largement contribué. Il a proposé 29 publications susceptibles d'être reprises dans l'Étude, en anglais et espagnol. Il a coordonné des travaux de recherche sur la violence dans le cyberspace qui ont eu des retombées directes sur l'Étude (en 2004); vii) collaboration avec l'UNICEF à la mise en œuvre du Code de conduite pour la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle dans le tourisme et l'industrie des voyages (le Code), un important instrument de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants qui fait des entreprises des partenaires actifs de la protection de l'enfance. L'UNICEF y a apporté un appui financier par l'intermédiaire du Comité du Japon pour le Fonds, puis a également participé aux activités de l'organisation en la personne d'un représentant dans l'un des organes directeurs du Code, le Comité directeur (de 2006 à ce jour); viii) contribution aux débats sur la réforme de l'ONU. Le Réseau s'est joint à d'autres organisations des droits de l'homme pour formuler des recommandations à propos des éléments essentiels du Conseil des droits de l'homme. Il a signé une lettre adressée aux ministres des affaires étrangères des États Membres de l'ONU pour qu'il soit tenu compte de ces éléments dans les négociations du Conseil des droits de l'homme de janvier 2006; ix) participation aux débats relatifs aux conséquences éventuelles des propositions de réforme sur le Comité des droits de l'enfant (en 2006); x) désignation d'un représentant pour participer à l'examen des questions intéressant l'ONU à Genève (en 2006); xi) contribution à l'élaboration du projet de directives des Nations Unies pour la protection et les soins de remplacement aux enfants privés de soins parentaux, établi par un groupe de travail regroupant de nombreuses organisations de défense des droits de l'enfant. Ce projet a été envoyé au Comité des droits de l'enfant le 26 janvier et a également été présenté à Bucarest (en 2006); xii) collaboration avec le Secrétariat de l'Étude des Nations Unies sur la violence. Le Réseau a présenté un rapport indépendant sur la violence sexuelle dans le cyberspace pour contribuer à l'étude (en 2006); xiii) à la suite du deuxième Congrès mondial, le Réseau, la CESAP et l'UNICEF ont été chargés par les gouvernements de l'Asie et du Pacifique de constituer un groupe interinstitutions afin d'appuyer et de surveiller la mise en œuvre des engagements de Yokohama. Les trois organisations ont mené conjointement diverses actions, dont des travaux de recherche au niveau régional et la constitution d'une base de données sur l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins

commerciales (CSEC-Info database) (en 2006); xiv) collaboration avec l'UNICEF et le Gouvernement brésilien pour organiser le troisième Congrès mondial qui marque une étape dans le processus d'examen périodique des progrès accomplis au niveau international dans la réalisation de travaux contre l'exploitation sexuelle des enfants. La tenue du troisième Congrès mondial est essentielle pour que les pouvoirs publics continuent de donner la priorité aux questions touchant à l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales. Comme par le passé, le Réseau travaillera avec l'UNICEF pour mobiliser des ressources et coordonner les préparatifs de cette manifestation, à laquelle devraient participer des représentants venus de plus de 180 pays du monde (2006-26 novembre 2008).

iii) Initiatives lancées par l'organisation pour contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Objectif 3

Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

De 2005 à 2007, dans le cadre du projet de partenariat du Réseau avec les jeunes, 17 813 victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales et enfants et adolescents en danger (essentiellement des filles) ont bénéficié d'un soutien psychosocial et de services de soutien réciproque entre jeunes, participé à des stages de perfectionnement et d'acquisition de connaissances, reçu un soutien pédagogique, médical et social et suivi des stages d'initiation sur l'exploitation sexuelle d'enfants à des fins commerciales, le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) et le syndrome d'immunodéficience acquise (sida), les droits et responsabilités des enfants, la communication et l'établissement de rapports, l'aptitude à la vie quotidienne, le travail des enfants, le mariage précoce et d'autres questions les touchant et ont conduit des microprojets.

Objectif 6

Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies

Afin de contribuer à combler le manque de données et surtout d'établir un cadre régional pour la prévention, la protection et le traitement du VIH/sida pour les enfants en danger et ceux qui sont victimes d'exploitation sexuelle à des fins commerciales, le Réseau a coordonné des travaux de recherche régionaux pendant six mois dans six pays d'Afrique (Éthiopie, Kenya, Gambie, Ouganda, Togo et Zambie) en 2006 à l'issue desquels ont été recommandées des mesures pour protéger ce groupe d'enfants particulièrement vulnérables.

Objectif 8

Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Le partenariat est un principe de base sur lequel se fonde le travail d'ECPAT en tant que réseau international de la société civile. Au niveau interne, le Réseau encourage la bonne gouvernance auprès du large éventail de partenaires internationaux qui lui sont affiliés au moyen d'un solide cadre de décision participative, ainsi que par l'élection de sa direction et la définition de ses priorités et orientations. Il est attaché à la participation des enfants qui sont représentés à tous les niveaux, y compris parmi les membres de son conseil d'administration. Au niveau international, outre les nombreuses activités exposées plus haut, il contribue à l'établissement de rapports sur l'application d'instruments relatifs aux enfants

pour en promouvoir le respect et faire ainsi valoir le droit des enfants à bénéficier d'une protection. Des groupes nationaux établissent d'autres rapports ou contribuent à rendre compte des activités en collaboration avec des alliances. Les rapports présentés au cours de la période considérée ont porté sur les pays suivants : Suède (2005), Chili, Bulgarie et France (2007).

4. Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle (Statut consultatif spécial; 1960)

Partie I Introduction

L'Association internationale pour la protection de la propriété intellectuelle, connue sous l'abréviation AIPPI, est la principale organisation internationale au monde qui se consacre au développement et à l'amélioration de la propriété intellectuelle. Cette organisation politiquement neutre à but non lucratif est domiciliée en Suisse et compte actuellement plus de 8 700 membres représentant plus de 100 pays.

i) Buts, objectifs et rôle de l'organisation

L'AIPPI a pour objet d'améliorer et de promouvoir la protection de la propriété intellectuelle tant au niveau international qu'au niveau national. À cet effet, elle contribue à élaborer, étoffer et améliorer les traités et arrangements internationaux et régionaux ainsi que les lois nationales relatives à la propriété intellectuelle. Elle réalise des études des lois nationales en vigueur et propose des mesures pour les harmoniser au niveau international. Ce faisant, elle a de plus en plus été appelée à s'intéresser à des questions liées aux moyens de faire respecter les droits de propriété intellectuelle.

En son article 2, le Statut de l'AIPPI de 2006 définit comme suit les buts de l'Association et les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre : i) promouvoir l'idée de la nécessité d'assurer la protection tant au niveau national qu'au niveau international, de la propriété intellectuelle dans le sens le plus large ainsi que de réprimer la concurrence déloyale et de favoriser le progrès de la protection de la propriété intellectuelle; ii) étudier et comparer les lois existantes et les projets de nouvelles lois, les améliorer et favoriser leur harmonisation; iii) contribuer au développement, à l'extension et à l'amélioration des conventions et traités internationaux concernant la protection de la propriété intellectuelle.

L'Association s'efforce notamment d'atteindre ses buts et objectifs par : i) la diffusion d'informations, y compris la préparation et la distribution de publications; ii) l'organisation de congrès et autres réunions; iii) l'intervention auprès des gouvernements et des organismes intergouvernementaux, ainsi qu'auprès des organisations nationales, régionales et internationales.

Membres de l'Association

Les membres de l'Association sont des personnes qui s'emploient activement à défendre la propriété intellectuelle au niveau national ou international. Ce sont des avocats, des conseils et des agents en brevets et en marques, des juges, des chercheurs, des ingénieurs et des entreprises. L'Association compte 64 groupes nationaux et régionaux. Devient membre de l'Association toute personne ayant adhéré à l'un de ces groupes. Les personnes se trouvant dans des pays où il n'existe aucun groupe peuvent adhérer à l'organisation internationale en tant que membre indépendant.

Les bureaux du Secrétariat général se trouvent à Zurich (Suisse). Les comités permanents les plus importants sont notamment : i) le Comité des programmes, qui recommande des thèmes à examiner au Comité exécutif; ii) le Comité consultatif pour les questions financières, qui remplit les fonctions de vérificateur interne; iii) le Comité des candidatures, qui propose des candidats aux diverses charges électives; le Comité d'examen des demandes d'admission et le Comité des communications.

Partie II

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

ii) Coopération sur le terrain ou au Siège avec les organes de l'ONU ou les institutions spécialisées des Nations Unies

Relations de base avec des organisations gouvernementales internationales : conformément à l'article 2.2 de son statut, l'Association s'efforce d'atteindre ses buts et objectifs en intervenant auprès des gouvernements et organismes intergouvernementaux, ainsi qu'auprès des organisations nationales, régionales et internationales. Ces organisations, en l'occurrence l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), l'Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV), l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Organisation européenne des brevets (OEB) et l'AIPPI, ont toujours entretenu des contacts étroits, souvent du fait d'excellentes relations entre leurs membres. L'AIPPI, qui a le statut d'observateur tant à l'OMPI qu'à l'UPOV, est invitée à participer à toutes les réunions touchant à la propriété intellectuelle et aux biotechnologies.

Parmi les nombreuses manifestations à laquelle elle a été représentée de 2004 à 2007, l'Association a notamment participé aux réunions suivantes :

OMPI : i) Comité permanent du droit des brevets; ii) Comité permanent du droits des marques; iii) sessions relatives au Traité de coopération en matière de brevets; iv) Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore;

UPOV : Session ordinaire du Conseil.

L'AIPPI a présenté des résolutions ainsi que des opinions et des vues à l'OMPI et à d'autres organes compétents afin de faire connaître sa position et de favoriser, conformément à ses buts et objectifs, le progrès de la protection de la propriété intellectuelle. Chaque année, le Bureau de l'AIPPI et le Directeur général de l'OMPI ainsi que d'autres représentants de l'OMPI se rencontrent pour participer à une réunion annuelle de coordination à Genève. Ces réunions sont l'occasion

d'aborder les questions urgentes et importantes, d'échanger des vues et de renforcer les contacts, généralement excellents. La collaboration entre l'OMPI et ses responsables, d'une part, et l'AIPPI et les membres de son bureau, d'autre part, est excellente et vivement appréciée par les deux parties. Témoinne notamment de ces bonnes relations la tenue au siège de l'OMPI à Genève en mai 2008 de la Conférence sur le privilège du client organisée en collaboration avec l'OMPI à partir de l'automne 2007.

La principale tâche de l'AIPPI a consisté à établir un projet de traité définissant les critères minimaux du privilège du client concernant les conseils professionnels en matière de propriété intellectuelle comme l'AIPPI l'avait déjà proposé à l'OMPI en juillet 2005. Ce projet fondé sur la résolution Q163 de l'AIPPI en date du 27 octobre 2003, adoptée lors d'une réunion de son comité exécutif tenue à Lucerne (en 2003), a été accueilli favorablement et appuyé par l'OMPI et les organes nationaux.

5. National Council of Women of Great Britain (Statut consultatif spécial; 2000)

Partie I Introduction

National Council of Women of Great Britain (NCWGB) est une association bénévole ouverte à toutes les femmes, qui collabore avec de nombreux organismes nationaux qui lui sont affiliés afin d'améliorer les conditions de vie et les débouchés des femmes. Aux niveaux national et international, l'action du NCWGB s'inscrit dans le cadre du programme d'action de l'ONU pour les femmes et l'association collabore avec des associations de femmes en Europe et dans le monde entier par l'intermédiaire du Conseil international des femmes.

Buts et objectifs

i) L'association a conservé les mêmes buts et objectifs, à savoir améliorer les conditions de vie pour tous, éliminer la discrimination à l'encontre des femmes et permettre à ces dernières de participer effectivement à la vie sociale à tous les niveaux et dans tous les domaines; mettre à la disposition des femmes un espace où échanger des informations et des idées, formuler des politiques, éduquer et promouvoir le changement.

ii) En 2004, l'association a par ailleurs adopté la vision d'un monde où les filles ne seraient pas pénalisées dès la naissance. Elle n'a pas modifié ses statuts mais a ainsi mis en avant son action en faveur des femmes et des filles.

Partie II Contribution aux travaux de l'ONU

L'association participe depuis longtemps à des travaux liés à l'action de l'ONU en faveur des femmes : i) des délégations de NCWGB ont assisté à toutes les sessions annuelles de la Commission de la condition de la femme, ont participé à ses travaux en 2004, 2005, 2006 et 2007, en ont rendu compte aux organisations

affiliées à l'association au Royaume-Uni et ont adopté des résolutions en vue de soumettre pour examen au Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord des mesures susceptibles de promouvoir la réalisation des objectifs de l'association. Une membre honoraire de l'association a représenté cette dernière au Comité des ONG sur la condition de la femme (CONGO); celle-ci a fait un certain nombre de déclarations à propos des questions considérées et présidé des réunions des ONG à toutes les sessions de la Commission. Les rapports et les réalisations des sessions de la Commission ont été diffusés dans le bulletin d'information envoyé par l'association à ses membres et aux organisations qui lui sont affiliées; ii) l'association a contribué aux travaux de la Commission de la condition de la femme, notamment aux aspects de ces travaux relevant des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), ainsi qu'à l'examen des questions relevant de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes par : a) la ratification de résolutions lors de ses conférences annuelles, b) l'organisation de séminaires en Grande-Bretagne, c) la présentation de documents et rapports au Gouvernement britannique à la suite d'événements ou en réponse à des documents consultatifs établis par ce dernier.

Conférences, réunions et manifestations diverses

Principales initiatives menées par l'association au cours de la période considérée : conférences annuelles de l'association – Les résolutions ratifiées par l'association et les organisations qui y sont affiliées et qui ont été notifiées au Gouvernement du Royaume-Uni ont notamment porté sur : i) **en 2004** : le rôle des hommes et des garçons dans l'action en faveur de l'égalité des femmes et des hommes; l'éducation des enfants ayant des besoins particuliers; la protection des enfants et la recherche sur les maladies invalidantes; ii) **en 2005** : les incidences des catastrophes naturelles sur les femmes et les enfants et la nécessité que l'ONU adopte une résolution sur l'action et les mécanismes visant à venir en aide aux femmes et à promouvoir leur participation (comme la résolution 1325 du Conseil de sécurité); le réchauffement de la planète, la mise en œuvre de nouvelles technologies, la réduction des émissions de carbone, etc.; iii) **en 2006** : l'égalité des femmes et la promotion de la parité; les demandeuses d'asile (le besoin de disposer d'interprètes et de médecins de sexe féminin); les peines de prison et leurs répercussions sur les femmes; le rappel de tous les travaux effectués à ce jour sur la violence à l'encontre des femmes; la planification des besoins futurs en eau; le rappel des nouvelles formes de violence à l'encontre des enfants; iv) **en 2007** : la santé des femmes et la formation et l'emploi des infirmières spécialisées dans les soins de maternité; l'augmentation des infections sexuellement transmissibles; la violence familiale; la protection en ligne des enfants et des adultes sur l'Internet; les droits des peuples autochtones.

Séminaires et présentations organisés par l'Association à l'intention de ses membres et des organisations qui lui sont affiliées : i) **2004** : séminaire tenu à l'ambassade du Rwanda à Londres (mai 2004) – sur le « Trafic et VIH dans le monde »; séminaire à la Chambre des communes (mai 2004) sur « La santé des femmes et le syndrome de l'alcoolisme fœtal »; ii) **2005** : séminaire (Birmingham, février 2005) sur « Les problèmes de santé des femmes »; iii) **2006** : séminaire (Londres, mars 2006) sur « L'équité des pratiques commerciales, le commerce équitable et les objectifs du Millénaire »; séminaire (nord-est de l'Angleterre, mai 2006) sur « La pauvreté considérée comme une punition et les graves problèmes

qu'elle pose »; présentations (Londres, juin et septembre 2006) sur « Le trafic d'enfants »; séminaire (vallée de la Tamise, septembre 2006) sur « La pénurie d'eau dans le monde »; iv) **2007** : séminaire (Londres, mars 2007) sur « Les peuples autochtones en voie d'extinction »; séminaire (Gloucester, mars 2007) sur « Le trafic d'êtres humains, cet esclavage du XXI^e siècle »; présentation (Londres, juin 2007) sur l'esclavage aujourd'hui; séminaire (Londres, novembre 2007) sur « La chaîne alimentaire mondiale »; séminaire et conférence nationale (octobre 2007) sur « La célébration de la diversité et le dialogue multiculturel ».

Autres rapports et documents présentés au Gouvernement du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord : i) **2004** : Information du public au sujet du VIH; La dette et ses conséquences pour les femmes et les enfants; L'année internationale de l'eau douce; Les veuves au Nigéria; Des retraites pour les femmes; La Commission du Royaume-Uni pour l'égalité et les droits de l'homme; ii) **2005** : Le mariage forcé; Travail et famille, flexibilité et choix pour les femmes; L'importance du principe de la prise en compte des contraintes familiales dans la Directive relative au temps de travail; iii) **2006** : L'élimination de la pauvreté dans le monde; Le plan d'action du Royaume-Uni contre le trafic; La santé publique et les questions éthiques; Réponse à l'étude spéciale du Secrétaire général de l'ONU sur la violence à l'égard des femmes; Viabilité – le défi énergétique; iv) **2007** : Viabilité – répondre aux futurs besoins agricoles de la planète; Protéger l'eau de la pollution d'origine agricole; L'utilisation efficace de l'eau dans les nouvelles constructions; La santé des femmes – traitement de la dégénérescence maculaire liée à l'âge.

Coopération avec d'autres organisations : L'association a activement collaboré avec d'autres organisations de femmes en Europe et avec le Conseil international des femmes. En plus de leur participation aux séances de la Commission de la condition de la femme, les délégations de l'association ont assisté aux réunions semestrielles du réseau européen du Conseil. L'association est représentée aux réunions quadrimestrielles du Lobby européen des femmes et une délégation a assisté à la grande conférence triennale du Conseil international des femmes en Ukraine en septembre 2006. Le manque de ressources et de fonds est seul responsable du fait que l'association ne participe pas davantage aux réunions des autres organes des Nations Unies.

6. Project ONE (Statut consultatif spécial; 2004)

Partie I Introduction

i) Les buts et objectifs de Project ONE sont d'améliorer la qualité de la vie des enfants, d'aider à faire face au problème de la faim dans le monde, de sensibiliser davantage l'opinion et de promouvoir la tolérance face aux différences afin de réduire les violations des droits de l'homme. Cette organisation internationale qui n'est affiliée à aucune autre ONG et est dotée du statut consultatif, est reliée à un vaste réseau de partenaires et de projets dans le monde. Elle s'emploie à promouvoir et protéger les droits fondamentaux de tous, sans distinction fondée sur la race, les convictions, l'orientation religieuse, le sexe ou

l'âge. Elle s'est fixé pour but et a pour vocation de collaborer avec de nombreuses organisations publiques et privées pour mener une action concertée et radicale au service d'un objectif commun, à savoir éradiquer la pauvreté, réduire la mortalité infantile et améliorer les soins de santé de tous les citoyens du monde, en particulier des enfants.

ii) La vision, la fonction, l'orientation, le but et le cahier des charges de l'organisation n'ont guère changé au cours de la période considérée.

Partie II

Contribution de l'organisation aux travaux de l'ONU

i) Participation aux travaux du Conseil économique et social et de ses organes subsidiaires, ainsi qu'aux grandes conférences et autres réunions des Nations Unies

Project One a participé à diverses réunions intergouvernementales touchant aux principales orientations de l'organisation liées à la promotion de l'enfant et de la famille. Un représentant de Project One a participé aux réunions suivantes : quatrième Forum mondial de l'eau à Mexico, le 22 mars 2006, cinquante-septième Conférence annuelle du Département de l'information pour les organisations non gouvernementales au Siège de l'ONU à New York du 8 au 10 septembre 2004; des observations ont par ailleurs été formulées au nom de Project ONE à la quarante-quatrième session de la Commission du développement social le 7 février 2006. Ce forum a été accueilli par la Division des politiques sociales et du développement social et la Fondation Friedrich Ebert. L'organisation, qui a participé à la quatorzième session de la Commission du développement durable les 11 et 12 mai 2006 à New York, a eu plaisir à prendre part aux débats à propos des indicateurs, des contraintes que représentent la pollution de l'air/atmosphère et les changements climatiques pour la mise en œuvre d'un développement industriel durable. Project ONE a présenté un exposé écrit à la séance du Comité des organisations non gouvernementales sur la jeunesse tenue à New York le 2 décembre 2004 à propos des tactiques d'emploi des jeunes dans les régions où l'abus de drogue touche les populations autochtones.

Des membres de Project ONE ont également participé à la soixantième Conférence annuelle du Département de l'information pour les ONG, du 5 au 7 septembre 2007, à New York, et ont approuvé par consensus la Déclaration établie et diffusée à l'issue de cette conférence.

ii) Coopération sur le terrain ou au Siège avec les organes de l'ONU ou les institutions spécialisées des Nations Unies

Project ONE n'a pas pu collaborer autant qu'il l'aurait souhaité avec des institutions spécialisées sur le terrain ou au Siège pour des raisons d'objectifs ou du fait de restrictions budgétaires remontant à l'époque où l'organisation a obtenu le statut consultatif en 2004. Le manque de personnel l'a également empêché d'être plus actif au Siège de l'ONU (personnel exclusivement composé de bénévoles en 2001-2007).

iii) Initiatives prises par l'organisation pour appuyer les objectifs de développement convenus au plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement, qui constituent maintenant le fondement du programme d'action mondial pour le XXI^e siècle

i) Activités répondant aux objectifs du Millénaire pour le développement

Project ONE a fait siens les objectifs du Millénaire pour le développement dans ses travaux.

Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim : l'organisation a mis en place et gère à ce jour des points de ravitaillement qui servent 3 000 enfants par jour au Kenya, en Afrique. Elle a également contribué à payer les baux fonciers d'orphelinats et d'écoles dans cette région. Elle participe à divers programmes de cette nature dans d'autres domaines, notamment aux États-Unis, à Haïti, au Pérou, en République de Corée et au Nigéria.

Objectif 2 : Rendre l'enseignement primaire universel : Project ONE s'est attaqué au problème de l'alphabétisation en Alabama, aux États-Unis, lors de sa fondation en 2001. Depuis lors, il a noué des contacts dans de multiples cultures pour continuer de lutter pour promouvoir l'éducation en versant des contributions au United Negro College Fund, au Département de l'enseignement public de l'Alabama. En 2006, il a participé à la création de villages dits du Millénaire en Afrique offrant des solutions globales qui assurent à la fois le gîte, le couvert, l'habillement et l'éducation de tous les enfants. Il met cette formule humanitaire globale en œuvre pour plus de 3 000 enfants répartis dans six villages d'Afrique.

Objectif 4 : Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans : Project ONE a prêté un appui financier et administratif à l'organisation d'un hôpital pour enfants en Haïti et a consacré des ressources à des campagnes de vaccination d'enfants de moins de 1 an dans des écoles et des orphelinats d'Afrique par l'intermédiaire de ses réseaux. Il a organisé des visites systématiques de médecins missionnaires en Haïti et en Afrique pour contribuer à faire reculer la mortalité infantile due à des maladies courantes qui peuvent être facilement soignées par la médecine occidentale et par des vaccins.

ii) Activités d'appui aux principes mondiaux

L'organisation a parrainé et célèbre les journées et manifestations spéciales de l'ONU dans tous les lieux où elle compte des membres, notamment par la tenue de séminaires et d'ateliers à son siège s'inscrivant dans une action continue de sensibilisation aux objectifs du Millénaire pour le développement :

- i) Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale – septembre;
- ii) Journée des Nations Unies pour les droits de la femme et la paix internationale – 8 mars;
- iii) Journée internationale de l'alphabétisation – 8 septembre;
- iv) Journée internationale des personnes âgées – 1^{er} octobre;
- v) Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté – 17 octobre;
- vi) Journée des Nations Unies – 24 octobre.

Project ONE a aidé ses membres à prendre des dispositions afin de pouvoir assister à New York à des réunions contribuant à sensibiliser des organes intergouvernementaux tels que le Conseil économique et social des Nations Unies afin de réglementer et de publier des statistiques internationales utiles et de déclarer l'égalité des droits fondamentaux en fixant des objectifs globaux.